

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Interdiction de baignade à l'Anse Tabarin au Gosier**

GOSIER, LE 7 JUIN 2022 — Cédric Cornet, Maire du Gosier informe la population et les visiteurs que la baignade est interdite à la plage de l'Anse Tabarin pour des raisons sanitaires résultant d'analyses de prélèvements effectués par l'Agence Régionale de Santé de Guadeloupe.

Cette interdiction s'étend du 3 juin jusqu'à nouvel ordre.

Le non-respect des dispositions inscrites sur l'arrêté municipal n0 2022-1770 se fera aux risques et périls du contrevenant.

La responsabilité de la Commune serait dérogée en cas de dommage.